



Document issu des échanges tenus lors de l'Atelier de l'UE de Cités Unies France du 19 février 2026.  
Animation par les consultants Yann Guegan, Bruno Meric et Antoinette Dioh du cabinet YPICC.

# Dispositifs européens pour la mobilité de la jeunesse à l'international

## Le Youth Action Plan 2022-2027

Le Youth Action Plan (2022-2027) est le plan d'action Jeunesse & International de l'Union européenne (UE) dans le cadre de la stratégie **Global Gateway**, la stratégie de l'action extérieure de l'UE pilotée par la Commission européenne.

Il s'agit du premier cadre politique de l'UE visant à faciliter **l'implication des jeunes dans l'action extérieure de l'UE**, par l'amélioration de leur participation à la prise de décision au sein des institutions européennes, le renforcement des opportunités à l'international et la lutte contre les inégalités. Le Youth Action Plan se décline en **différents programmes, mobilisables par les collectivités territoriales.**

### 3 PILIERS DU YOUTH ACTION PLAN



**ENGAGE**



**EMPOWER**



**CONNECT**

**109**

collectivités  
coordonnent un  
projet Erasmus +  
depuis 2021

## Erasmus +

Erasmus + est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il vise à favoriser la mobilité des jeunes, le développement des compétences, l'apprentissage interculturel et la coopération entre les structures éducatives, associatives et institutionnelles à l'échelle européenne.

Le dispositif de mobilité s'est progressivement ouvert à **diverses zones géographiques (UE et hors UE)**, pour un **ensemble de publics** : il est maintenant accessible aux collégiens, lycéens, apprenants en formation professionnelle, techniciens des collectivités territoriales etc.

- Les acteurs publics locaux, dont les collectivités territoriales, peuvent jouer un **rôle central dans les projets en tant que partenaires** (et non en tant que chefs de file).
- Le programme organise ses financements autour de plusieurs « actions clés ». Les collectivités territoriales françaises sont éligibles à l'action clé « **Les projets européens de mobilité** » et l'action clé « **Les projets de partenariats** » .
- Certaines actions sont dédiées à la **coopération avec des pays hors UE** (notamment les Balkans, le Voisinage européen oriental, le Sud de la Méditerranée) : [En savoir plus](#)



- ➔ Consulter [la présentation du programme Erasmus + pour les collectivités territoriales](#)
- ➔ Consulter [le recueil de projets Erasmus + : « Collectivités territoriales » pour découvrir des projets concrets](#)
- ➔ Commencer à construire son projet Erasmus + sur le site <https://monprojet.erasmusplus.fr/>

## S'informer sur les appels à projets et le programme Erasmus +

- Se rapprocher de [l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport](#) pour être alerté des appels à projets.
- Le [réseau des développeurs Erasmus +](#) peuvent vous informer sur le programme Erasmus + et le montage de projets

## Le Corps européen de solidarité

Le Corps européen de solidarité (CES) est un programme d'engagement et de solidarité pour les jeunes de 18 à 30 ans, sur des projets de **mobilité internationale** les impliquant dans les activités communautaires, ou au service d'associations ou de collectivités. Pour mobiliser un.e volontaire en CES, les organisations doivent obtenir un **label de qualité**, en fonction du rôle que l'organisation souhaite jouer dans le projet (rôle d'accueil, rôle de soutien ou rôle de chef de file).

Les Etats membres de l'Union européenne et les pays tiers associés au programme peuvent participer pleinement à toutes les actions du CES. Certaines actions sont **ouvertes à la participation de pays tiers** non associés au programme (notamment des pays des Balkans, Maghreb et Moyen-Orient).



- ➔ Consulter le [guide 2026 du Corps européen de solidarité](#)
- ➔ Consulter [le guide étape par étape dédié à la demande de label, la demande de subvention, l'accueil ou l'envoi de volontaires](#)

## Les dispositifs géographiques

Certains dispositifs du Youth Action Plan sont spécifiques à certaines géographies.

Par exemple, l'UE a développé plusieurs dispositifs à destination de la **jeunesse africaine** :

AU-EU Youth Lab , Africa-Europe Youth Academy, EU Youth Sounding Board, Youth Empowerment Fund, Youth Mobility for Africa ...

- ➔ le **AU-EU Youth Lab** (Laboratoire jeunesse UE-UA) est la seule initiative Jeunesse portée conjointement par les institutions de l'Union européenne et de l'Union africaine :

<https://aeuyouth.com/>

Sans être porteuses de projets, les collectivités peuvent être **des relais** pour permettre aux associations de leurs territoires de connaître ces dispositifs, et **créer des synergies avec les projets de coopération décentralisée** qu'elles portent.

**QUELQUES CONSEILS  
POUR SE LANCER**



### Articuler les projets avec des partenaires européens et acteurs locaux

- Se rapprocher du **Comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes (COREMOB)**, un levier pour développer des projets de mobilité internationale.
- Associer les **acteurs Jeunesse du territoire** (centres sociaux, espaces jeunes, maisons des associations etc.) pour construire des dossiers solides.
- Identifier les **acteurs européens actifs dans le développement de projets de mobilités** (collectivités, associations, ONG etc. ) pour articuler des projets conjoints.

### Utiliser les outils d'information pour repérer les actualités et opportunités

Au-delà des programmes de financement directs, l'UE propose des plateformes et réseaux utiles pour les collectivités territoriales souhaitant développer des projets européens en faveur de la mobilité Jeunesse :

- [Les centres de ressources SALTO](#) proposent un soutien et élaborent **des formations, des outils et des ressources** pour améliorer la qualité des projets dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation
- [Eurodesk](#) est le **réseau d'information jeunesse** soutenu par Erasmus+ pour orienter jeunes et acteurs locaux vers les opportunités européennes : Voir les [opportunités de financement pour les organisations](#)